

Le Système d'Information Géographique Départemental (SIGD) permet à chaque administré de consulter, à partir de son adresse ou de son numéro de parcelle, le cadastre napoléonien.

[Accéder au cadastre napoléonien](#)

Le cadastre parcellaire

Institué par la loi du 15 septembre 1807, le cadastre parcellaire, dit « napoléonien », a été réalisé en Tarn-et-Garonne entre 1808 et 1839.

Le cadastre se présente sous la forme de trois documents : l'état de sections, la matrice de rôle et le plan.

La numérisation et le géoréférencement

Dès le début des années 2000, les 2696 plans parcellaires, conservés dans la sous-série 3P, ont été numérisés afin d'assurer leur diffusion et de préserver les originaux.

Les opérations de géoréférencement, de détournage et de mosaïquage ont permis d'intégrer en 2012 **les plans du cadastre napoléonien au cadastre actuel**.

Le Web cadastre napoléonien

Résultat de la collaboration entre le service des Archives et la cellule SIGD du Conseil départemental, le « Web Cadastre Napoléonien » permet de consulter le cadastre du XIXe siècle en superposition au cadastre actuel et aux photos aériennes.

La recherche s'effectue à partir des données cadastrales actuelles : commune, lieu-dit, adresse, numéro de parcelle.